



FICHE RÉCAPITULATIVE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Madame, Monsieur,

Le document unique d'inscription aux services municipaux (Restaurant scolaire et Accueil périscolaire) est **obligatoire** pour pouvoir les fréquenter.

Soucieux de la qualité des services, nous vous demandons de veiller à ce qu'il soit complet.

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et devra être complété rapidement.

Il doit comporter les documents suivants :

- Dossier unique d'inscription signé
- Fiche d'engagement Restaurant scolaire signée
- Photo obligatoire
- Photocopies du carnet de vaccination
- Autres documents relatifs à l'enfant : PAI, décision de jugement...

Dossier complet à rendre impérativement lors des permanences suivantes :

(Quelle que soit la classe de votre enfant)

Vendredi 19/06/2020 : Bâtiment APS Maternelle de 16 h 30 à 18 h 30

Samedi 20/06/2020 : Mairie de 10 h à 12 h

Vendredi 26/06/2020 : Rubis Cube rue de Châteauroux de 16 h 30 à 18 h 30

Samedi 27/06/2020 : Mairie de 10 h à 12 h